



**Rubrique**  
Associations

**Contact Presse**

**Alexandra Briguet-Trubat**  
Direction de la communication  
03 25 42 50 81  
06 60 42 74 66  
alexandra.briguet-trubat@aube.fr

—  
Secrétariat Communication/Cabinet  
03 25 42 50 28 ou 27  
departement@aube.fr

Standard  
03 25 42 50 50

## **Subventions 2024 : 3,3 M€ d'aides pour les associations auboises**

**Chaque année, le Département accorde des subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations auboises qui en ont fait la demande et qui répondent aux critères d'éligibilité. Il participe ainsi à leur maintien et à leur vitalité dans l'ensemble de l'Aube.**

**Lors du vote du budget 2024, le Conseil départemental de l'Aube s'est prononcé sur le montant de ces subventions. Il alloue cette année plus de 3,3 M€ aux associations (contre 3,2 M€ en 2023), actrices de l'animation locale et du maintien du lien social.**

Retrouvez sur [aube.fr](http://aube.fr), le détail des aides versées aux associations dans les domaines suivants :

- Agriculture
- environnement
- Soutien au développement du territoire
- Culture
- Sport
- Social
- Musique
- Tourisme
- Anciens combattants
- Enseignement et éducation

Quelques exemples de projets soutenus en 2024 :

- l'achat de locaux par l'ADMR pour en faire un tiers-lieu à Savières,
- l'achat de véhicule par la Croix Rouge, le Comité départemental handisport de l'Aube et le comité olympique et sportif de l'Aube,
- l'organisation des jeux régionaux des jeunes par le Comité régional olympique et sportif du Grand Est,
- la réalisation de film de sensibilisation par la Ligue de l'enseignement,
- ...

Par ailleurs, le Département apporte son soutien à d'autres associations qui participent à déployer sur le terrain des politiques publiques de la collectivité, en particulier dans le domaine social.